DOSSIER DE PRESSE

Auto Cité + : une voiture à partager en plein cœur d'Angers

Contact presse
Corine BUSSON-BENHAMMOU
Responsable des relations presse – Ville d'Angers/Angers Loire Métropole
02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98
corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Auto Cité +, un nouveau service en cœur de ville

Depuis le 2 novembre 2011, un nouveau service d'autopartage est proposé aux Angevins. Auto Cité+ permet aux automobilistes occasionnels de bénéficier d'un véhicule lorsqu'ils le souhaitent sans les inconvénients d'entretien d'une voiture individuelle. Ce nouveau service est proposé par la Société d'Aménagement de la Région d'Angers (SARA) et la Ville d'Angers, et vient renforcer la politique de mobilité durable et de sensibilisation menée auprès des habitants depuis maintenant plusieurs années sur l'adoption des déplacements doux. Loin d'occulter la nécessité pour certains d'utiliser leurs voitures au quotidien ou à certaines occasions, la SARA et la Ville d'Angers proposent aux habitants et professionnels un nouvel usage de la voiture. La réduction de nos émissions passe en effet par une utilisation raisonnée des véhicules motorisés.

La Ville et la Sara espèrent ainsi entre 50 et 100 abonnés la première année et jusqu'à 300 après 3 à 4 années de mise en service. A noter que la Ville d'Angers sera une des premières utilisatrices d'Auto Cité + pour ses employés en mairie.

Le service

Assurance, carburant, nettoyage… tout est compris. Grâce à un abonnement et une tarification à l'heure et aux kilomètres parcourus, Auto Cité+ permet de se déplacer en liberté sur des courtes ou longues distances. Ce service s'adresse en particulier aux habitants du cœur de ville, aux utilisateurs des transports en commun ayant besoin d'un véhicule pour des déplacements ponctuels, aux foyers faisant le choix de se passer d'un second véhicule et aux professionnels : associations, entreprises, professions libérales…

Sont mises à disposition sur la Ville d'Angers, 15 véhicules aux capacités différentes répartis sur six stations : 11 petites citadines (Clio 5 portes - 5 places) et 4 ludospace (Kangoo 5 portes - 5 places).

Les abonnements se font sur rendez-vous à la boutique SARA (7 Esplanade de la Gare, 9h00 -12h00 / 14h00-18h00 le lundi et de 9h00-13h00 / 13h30-18h00 du mardi au vendredi - 02 41 24 13 40). Un particulier doit compter entre 45 minutes et 1h00 pour le rendez-vous et peut disposer d'une ou deux cartes d'abonnement selon ses besoins. Ce service est également ouvert aux entreprises, qui peuvent, elles, posséder jusqu'à quatre cartes par abonnement.

Auto Cité+
Boutique SARA
7 Esplanade de la Gare
9h00-13h00 / 13h30-18h00 du lundi au vendredi
02 41 24 13 40
Numéro de secours : 06 24 32 01 91
www.angers.fr/autociteplus

L'utilisation des véhicules

Sur simple appel téléphonique ou grâce au site internet, l'abonné peut réserver son véhicule n'importe quand.

L'autorisation d'accès au véhicule s'effectue par la carte Atout sans contact à apposer au lecteur situé sur le pare brise (même carte que celle du réseau Irigo). Le véhicule ne s'ouvrira que si une réservation est associée au numéro de la carte. L'usager utilise ensuite la clé de contact se situant dans la boite à gants du véhicule.

Un état des lieux doit être effectué par l'automobiliste avant toute utilisation et restitution du véhicule. Celui-ci est à consigner dans le carnet de bord électronique situé à l'intérieur du véhicule. Dans le cas d'une anomalie, une ligne directe est installée dans le véhicule, l'usager peut ainsi signaler les dysfonctionnements à Auto Cité+ qui, selon le problème, consignera et trouvera une solution.

Le véhicule est mis à disposition dans une station précise, matérialisée par un marquage au sol et devra être remis dans la même station après utilisation.

En cours de location, une prolongation est possible. Sur un simple appel à Auto Cité+, l'accueil vérifie si le véhicule n'est pas utilisé par un autre usager et peut prolonger la réservation.

Dans le cas d'un non retour du véhicule, empêchant une autre réservation, l'usager devra téléphoner au service Auto Cité+ qui selon les disponibilités réservera un autre véhicule. En cas de retard d'un véhicule même de quelques minutes, l'heure commencée est facturée à la personne responsable du retard.

Chaque matin, le véhicule est alimenté au minimum à un demi-réservoir d'essence (autonomie minimum de 200 à 250 km). Dans un fonctionnement de courte distance et courte durée, cette autonomie est largement suffisante. Pour une location avec une longue distance, l'usager dispose d'une carte GR (codes fournis dans le véhicule), il peut ainsi faire le plein nécessaire du véhicule. En compensation, l'heure de location en cours ne sera pas facturée. Si lors d'un long déplacement, le preneur ne dispose pas de station acceptant la carte GR, la SARA s'engage à lui rembourser son plein sur justificatif. Sur prévision d'un long déplacement, le preneur peut également prévenir Auto Cité+ qui effectuera le plein avant son départ.

Les équipes de la SARA sont disponibles 24h sur 24 pour répondre aux besoins de maintenance des véhicules (dépannage, carburant…) Le nettoyage des véhicules s'effectue une fois par mois.

Les tarifs

Particulier et entreprise (Abonnement 3 mois minimum)	15.00 €/mois
Carte supplémentaire - Particulier (1 seule carte) - Entreprise (jusqu'à 3 cartes)	3.00 €/mois la carte 5.00 €/mois la carte
Prix de l'heure	2.60 €
Forfait Journée (forfait kilométrique) - Du lundi au vendredi - Week-end	35.00 €/24h 25.00 €/24h
Forfait heure nuit (22h00 à 7h00)	5.00 €
Prix du km Catégorie1* -100 km +100 km	0.36 € 0.27 €
Prix du km Catégorie 2** -100 km +100 km	0.39 € 0.30 €

* *Catégorie 1 : Type Clio, C3 Twingo c1*
** *Catégorie 2 : Type Kangoo, Partner*

Les abonnés Auto Cité+ bénéficient de -25% sur le tarif d'abonnement « + de 26 ans » du réseau Irigo.

Où trouver les stations Auto Cité + ?

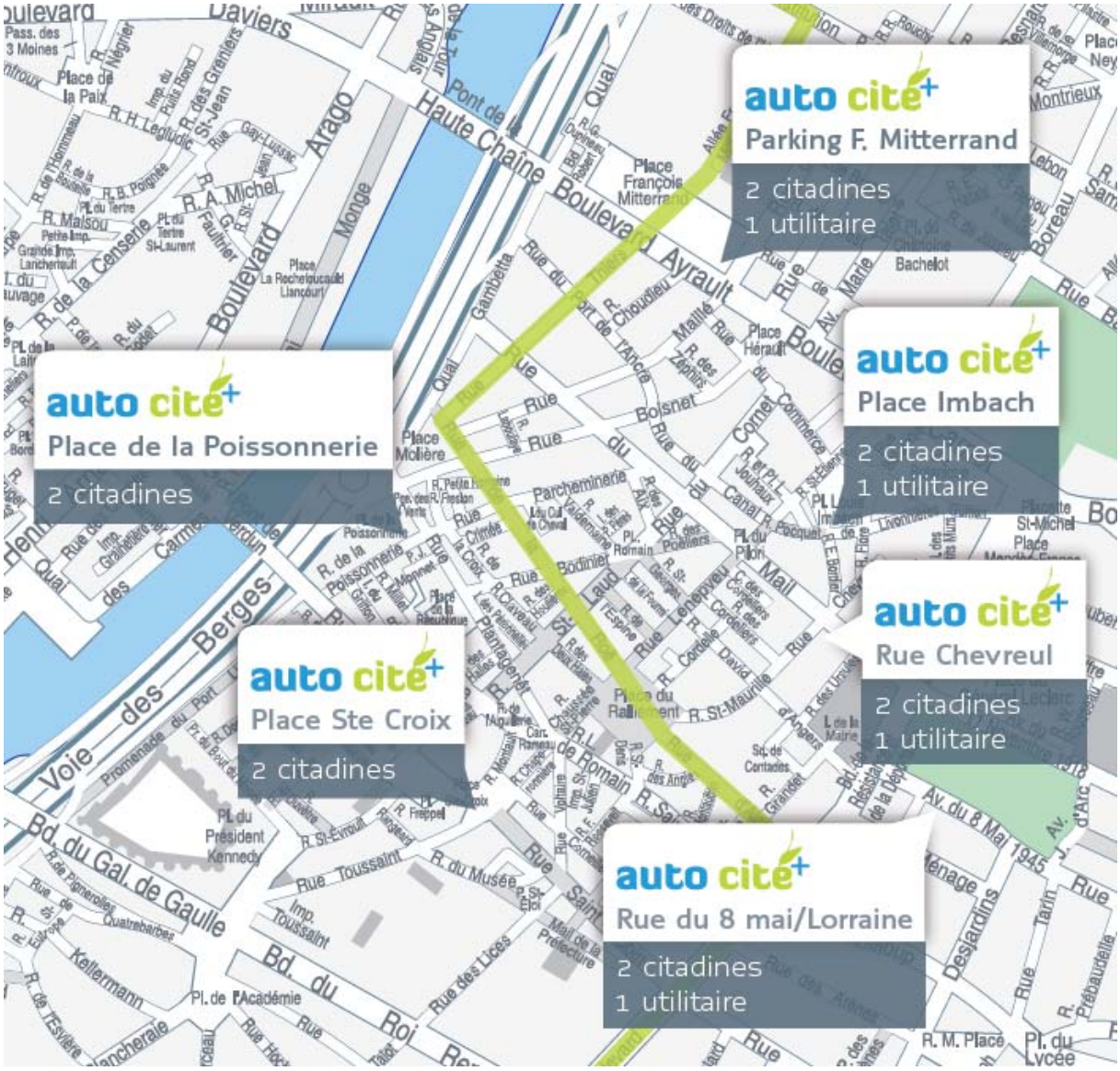

De nouvelles stations devraient voir le jour notamment dans les secteurs Bressigny, La Fayette, Gare Saint-Laud, et de la Doutre à moyen terme. Les personnes intéressées par le service mais ne disposant pas de station proche de leurs besoins, peuvent s'inscrire à autociteplus@sara-angers.fr . Selon la demande et les inscriptions, nous étudierons les priorités pour ouvrir de nouvelles stations.

15 abonnés potentiels = la mise en service d'une voiture Auto Cité +